INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE

Enseignement secondaire

Chaussée Romaine, 2

4540 Flône

Tél: 085/31.13.34 - Fax: 085/31.61.98

E-mail: institut@flone.be

INSCRIPTION

- 1. Fournir une photocopie de la carte d'identité recto-verso au plus tard le premier jour de l'année scolaire.
- 2. Pour les élèves qui entrent en 1^{ère} année, les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 février. Il faut se munir des documents officiels fournis par la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'école fondamentale (formulaire d'inscription à usage unique).
- 3. Pour confirmer l'inscription, le CEB original et l'attestation de la langue suivie au fondamental doivent nous parvenir pour le 7 juillet au plus tard.
- 4. Remplir le formulaire de l'école secondaire lors de l'inscription (renseignements administratifs, formulaire choix de langue et fiche pour la formation des classes).
- 5. Remplir les documents complémentaires pour le dossier individuel (fiche médicale, composition de famille et parcours scolaire).

NB : Vers la mi-août, vous recevrez une circulaire d'informations reprécisant notamment l'organisation de la rentrée : vendredi 2 septembre pour les 1ères, lundi 5 septembre pour les autres niveaux, sous réserve de confirmation.

HORAIRE D'UNE JOURNEE

Matinée: 8h35: début des cours (présence des élèves dans l'école dès 8h30 si possible)

10h15: récréation (15 minutes)

12h10 (1ère et 2ème) ou 13h : pause de midi

Après-midi: 13h (1ère et 2ème) ou 13h50: début des cours

15h30 ou 16h20 : fin des cours

TRANSPORTS EN COMMUN

TRAIN: arrêt à Haute-Flône

BUS: TEC: lignes 85A - 85B (correspondance avec le Condroz) - 85C - 46 - 49B - 9.

Infotec: 04/361.94.44 www.infotec.be

BOURSES D'ETUDE

Les formulaires, pour une première demande ou pour une prolongation, peuvent être demandés début juillet au secrétariat de l'école.

FRAIS SCOLAIRES

- Une provision forfaitaire de 50 € sera réclamée pour la rentrée de septembre, une seconde de 50 € en janvier. Ces avances couvrent les frais de photocopies, la mise à disposition des livres à restituer fin d'année scolaire et une partie des activités culturelles, philosophiques ou sportives qui s'intègrent dans la formation pédagogique des élèves.
 - Un ajustement final est toujours effectué en fin d'année pour chaque élève et plusieurs décomptes périodiques vous parviendront durant l'année scolaire.
- L'achat de certains manuels scolaires non prêtés par l'école et de livres d'exercices pour permettre la mise en œuvre du projet pédagogique de l'école se fera via des achats groupés facultatifs réalisés par l'école. A cette fin, vous trouverez en annexe la liste des livres utilisés en 1ère année, lors de la rentrée prochaine (cette liste se veut la plus proche possible de la réalité). Si vous souhaitez acquérir ces livres par vos propres soins, merci de nous le signaler avant le 7 juillet par mail à economat@flone.be ou par téléphone au 085/310.408.
- Les voyages scolaires obligatoires (peu nombreux) ou facultatifs font toujours l'objet de décomptes séparés et complémentaires.
- ➤ Dans le cadre du cours d'éducation physique, afin de créer une uniformité, nous demandons aux élèves de porter le T-shirt de Flône semblable à celui utilisé à l'école primaire. Il sera obtenu lors du premier cours auprès des professeurs et sera repris sur votre premier décompte périodique.

Remarques:

- > Si un élève égare son journal de classe, un deuxième exemplaire ne lui sera délivré que sur autorisation de la Direction et moyennant paiement.
- Les livres perdus, rendus trop défraîchis ou en retard, seront facturés en partie ou pour la totalité.

REPAS

Une sandwicherie est à disposition sur les temps de midi, des cornets de pâtes sont généralement servis une fois par semaine.

L'achat de tickets au prix de départ de 2,50€ est obligatoire pour bénéficier de ce service.

Il n'y a pas de repas chaud prévu pour les élèves externes.

LOCATION D'UN CASIER (facultatif)

Le coût de la location d'un casier pour l'année scolaire revient à 30,00€ dont 10,00 € de caution pour la clé. Cette caution sera restituée, en liquide, aux élèves fin juin contre remise de la clé.

Pour les internes, la location est comprise dans le prix de l'internat et seule la caution de 10,00 € doit être versée.

A partir du 15 août, il est possible de réserver un casier moyennant le paiement de celui-ci sur le compte de l'école au **BE83 3400 9190 5215** en mentionnant les nom et prénom de l'enfant. Les casiers seront attribués par ordre d'arrivée des paiements début septembre.